Radical

Le Journal du Parti Radical de Gauche

Lundi 16 mars 2015 I n° 621

sommaire

Gouvernement Pages 2 à 4

Parlement Européen Page 5

Parlement Pages 6 à 7

Dossier Pages 8 à 13

Mode d'emploi

© DURIS Guillaume

22 et 29 mars 2015 : **Les Elections Départementales**

La campagne en images

Tribune libre Page 14

© industrieblick - Fotolia

Pourquoi faut-il soutenir l'action économique du Gouvernement ?

En Mouvement Pages 15 à 16

Edito

© Jppé

Le PRG en première ligne

Les élections départementales des dimanche 22 et 29 mars prochains seront une échéance majeure pour les Radicaux de gauche, pour la République et pour la France.

Les profondes modifications qui ont été apportées à l'élection des représentants départementaux, anciennement conseillers généraux, comme le binôme paritaire ou le redécoupage des cantons, mais aussi la redéfinition en cours des attributions qui leur sont dévolues, rendent plus incertains que jamais leurs résultats.

Toutefois, nous ne pouvons que constater, avec effroi et stupeur, la progression des intentions de vote en faveur du Front national. La gauche, divisée, et le gouvernement, critiqué par une majorité de nos concitoyens, ne semblent pas être les remparts efficaces à cette progression de l'extrême droite et ce même pour une élection locale, au scrutin majoritaire, qui lui était historiquement défavorable. La droite quant à elle, morcelée, sans projet et dirigée par un homme ayant démontré son incapacité à gérer le pays efficacement, voit son électorat basculer un peu plus chaque jour dans l'abstention ou le vote extrémiste.

Les Radicaux de gauche doivent donc être en première ligne. Ils sont les garants historiques du principe de décentralisation, depuis les lois de 1981 jusqu'au combat contre la réforme territoriale.

Nous devons ainsi rappeler avec force notre attachement viscéral à l'échelon départemental et ce depuis la création du Parti Radical il y a plus d'un siècle. Nous avons été à la pointe du combat pour la sauvegarde du département et de son rôle moteur dans l'économie et la solidarité notamment dans les zones rurales, périurbaines et dans certaines banlieues. Dans ces territoires, la pauvreté et l'exclusion frappent de plein fouet nos concitoyens pour qui le département possède une dimension pratique et concrète singulière.

Nous devons également rappeler, avec fierté, le travail acharné de nos élus sortants qui, dans l'opposition ou au sein des majorités départementales, œuvrent au quotidien pour que la démocratie de proximité soit une réalité.

Le PRG, du fait de sa lutte contre la suppression des départements, notamment dans les zones rurales, dispose d'une légitimité forte et doit donc être entièrement mobilisé pour ces élections. Nous le constatons chaque jour, il n'y a ni envie de droite, ni envie de gauche dans la population mais des incertitudes d'ordre économique et la crainte d'un déclassement social qui permettent au FN de progresser.

De fait, nous devons nous emparer des préoccupations quotidiennes des citoyens qui rejettent les postures et les clivages politiques artificiels. Nous devons porter une parole nouvelle et des actions pragmatiques et désidéologisées. Après les événements dramatiques de janvier dernier et l'unité nationale qui s'est exprimée à leur suite, les Français attendent que nous dépassions, notamment au niveau local, ces oppositions de façade dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas.

Jean-Michel BAYLET
Président du PRG

Sylvia Pinel

Ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité

©François Lafite/Maxppp

Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté, le 6 mars 2015

Le 6 mars, Sylvia Pinel a participé au Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté organisé autour du Premier Ministre à l'Hôtel de Matignon. Elle a formulé plusieurs propositions fortes et novatrices afin de lutter contre un sentiment d'abandon toujours plus présent chez nos concitoyens habitant dans des quartiers en difficulté.
Pour que la République soit plus que jamais présente à leurs côtés, voici les principales mesures « logement » présentées par Sylvia Pinel et qui seront rapidement mises en œuvres pour améliorer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire :

1. Mieux répartir le parc social sur les territoires

Afin de rendre effective l'obligation faite à certaines communes par la loi SRU d'atteindre 25% de logements sociaux, il convient d'utiliser tous les outils qui sont à notre disposition :

- construire des logements sociaux dans les communes défaillantes : pour les 216 recensées à ce jour, des moyens d'action supplémentaires seront conférés aux préfets qui pourront délivrer au nom de la commune des permis de construire dans certains secteurs identifiés et préempter du foncier, des logements ou des immeubles existants qui seront transformés en logements sociaux ;
- reconstruire des logements sociaux en priorité hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

2. Revoir la politique de loyers dans le parc social pour diversifier l'occupation des immeubles

Aujourd'hui, le loyer étant fonction du financement d'origine du logement, les populations sont très homogènes dans chaque immeuble. Il faut davantage de liberté afin de permettre de fixer le loyer d'un logement qui se libère à un niveau compatible avec les revenus d'un demandeur plus modeste.

3. Moderniser et piloter à la bonne échelle la politique d'attribution

Les politiques d'attribution sont trop compartimentées entre les différents financeurs du parc social et elles ne se situent pas à la bonne échelle territoriale pour répondre aux enjeux de mixité. Il faut :

- réorganiser le pilotage des attributions en le plaçant au niveau intercommunal ;
- améliorer la transparence des attributions grâce à un système de classement des demandeurs basé sur des critères de priorité transparents
- mettre les attributions au service de la mixité et casser ainsi les phénomènes de relégation

4. Accélérer la mise en œuvre du nouveau plan de renouvellement urbain

Le renouvellement urbain est un outil majeur de la transformation du cadre de vie des quartiers défavorisés. Un préfinancement d'un milliard d'euros sera débloqué afin d'avancer de deux ans le renouvellement urbain.

5. Accélérer le remembrement du patrimoine des organismes HLM trop nombreux sur certains territoires

6. Mieux articuler renouvellement urbain et développement économique

Sylvia Pinel inaugure le nouveau local de la fédération PRG d'Aveyron à Rodez

A l'invitation de Daniel Rozoy, Président de la fédération radicale de gauche aveyronnaise, Sylvia Pinel s'est rendue le 7 mars à Rodez pour inaugurer le nouveau local de la fédération.

Après avoir évoqué les grands sujets d'actualité en général, et de son ministère, en particulier, elle a pu aborder le scrutin départemental à venir directement avec les nombreux candidats et militants radicaux présents.

Avec le Premier ministre malien Modibo Keïta et le Commissaire européen Christos Stylianides. 1

A la compétition de Slam entre les élèves des écoles de l'agglomération de Bamako. 2

Réunion préparatoire à une conférence sur le changement climatique à Manille. 3

A Guiuan avec le Président de la République et les deux ministres pour signer le partenariat avec ACTED. 4

Au retour à Manille, en compagnie de Marion Cotillard, engagées pour le climat ! 5

Annick Girardin

Secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie

Déplacement à Bamako

Soutien appuyé de la France à l'effort de reconstruction du Mali

Annick Girardin était au Mali du 16 au 18 février pour **la cinquième réunion de suivi pour la reconstruction du Mali**. Au total, plus de 300 millions d'euros ont déjà été engagés par la France. A l'occasion de la conférence, qu'elle a présidée conjointement avec le Premier ministre malien Modibo Keïta et le commissaire européen Christos Stylianides (photo 1), Annick Girardin a signé les conventions permettant le financement par l'Agence Française de Développement (AFD) de plusieurs **programmes d'appui au développement social, sanitaire et rural** dans le Centre et le Nord du pays.

Lors d'un entretien avec le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, la secrétaire d'État a également rappelé le **soutien de la France à un accord de paix dans les pourparlers inter-maliens**. Faisant suite à une première rencontre en janvier à Paris, Annick Girardin a également retrouvé des **représentants de la société civile, acteurs essentiels de la mobilisation pour le renouveau du pays**.

Alors que les **jeunesses du Sud, et en particulier les jeunesses francophones**, constituent une de ses priorités, la secrétaire d'Etat a souhaité rencontrer de **jeunes bénéficiaires de l'appui français à l'insertion professionnelle ainsi que d'anciens boursiers du gouvernement français**. Elle a enfin assisté à la finale d'une compétition de Slam organisée entre les écoles de l'agglomération de Bamako à l'Institut français du Mali (photo 2).

Visite d'État aux Philippines

Mobilisation de l'opinion publique mondiale pour un accord sur le climat

Chargée des négociations avec les Etats fragiles et insulaires en vue de la conférence Paris-Climat 2015, la secrétaire d'État a accompagné le Président de la République dans sa visite d'État aux Philippines (photo 3). Le pays est l'un des plus touchés par l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes.

La délégation s'est rendue sur l'île de Guiuan, qui avait été dévastée par un typhon en novembre 2013. Les destructions ayant été considérables, l'île est toujours en reconstruction. Pour soutenir cet effort, la secrétaire d'État a signé, en présence du Président de la République un **accord de partenariat sur la réhabilitation post-typhon** avec l'ONG française ACTED, très active dans la reconstruction sur l'île (photo 4).

En plus du renforcement des relations bilatérales avec ce pays d'Asie, l'objectif de cette visite était donc de **lancer, sur le terrain, la mobilisation pour un accord sur le climat**. Outre Nicolas Hulot, des personnalités internationales engagées pour le climat comme Mélanie Laurent et Marion Cotillard, ont été invitées pour lancer l'appel de Manille et **mobiliser l'opinion publique mondiale** (photo 5). **Celle-ci jouera un rôle essentiel pour parvenir, en 2015** à Paris, à un **accord ambitieux, équitable et universel sur le climat**.

Thierry Braillard

Secrétaire d'Etat aux Sports

Préparation du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté

Un comité interministériel sur les enjeux d'égalité et de citoyenneté se déroulait le 6 mars 2015. Parce que la pratique sportive représente sur l'ensemble du territoire un **espace essentiel de socialisation et d'émancipation**, Thierry Braillard a souhaité que les politiques sportives contribuent aux réflexions du comité, et concourent à développer de nouvelles initiatives favorisant le vivre ensemble.

Une série de rencontres et visites de terrain ont ainsi été réalisées sur ces enjeux pour nourrir un véritable plan d'action pour la citoyenneté par le sport : « citoyens du sport ». La démarche Citoyens du Sport consiste à garantir que le sport joue effectivement un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, mais aussi dans l'emploi, la formation, et dans l'aménagement des territoires autour d'équipements favorisant la mixité sociale.

Pour mettre en place ce plan, Thierry Braillard a mené une concertation avec **tous les acteurs du sport** : le monde associatif, le mouvement sportif (CNOSF, clubs amateurs, clubs professionnels, fédérations unisports comme multisports ou affinitaires) les représentants des communes, des départements, des régions, les services déconcentrés et les établissements du ministère. Il s'agit de porter des actions fortes et des mesures innovantes. Il s'agit aussi de valoriser le foisonnement des initiatives déjà existantes et soutenir la tâche des bénévoles qui contribuent au maintien du tissu social.

Les principales actions de ce plan seront incluses dans les projets gouvernementaux sur l'égalité et la citoyenneté.

1

2

3

4

5

1 : Réunion avec des élus locaux investis sur les enjeux sportifs - 19 février ; 2 : Déplacement à Bagnolet - 13 février ; 3 : Rencontre avec les associations nationales d'insertion par le sport - 9 février ; 4 : Déplacement avec Patrick Kanner et Myriam El Komry à Sarcelles sur le rôle du sport dans la politique de la ville - 17 février ; 5, Rencontre avec Djamel Sandjack et une délégation de clubs de la Ligue Paris IDF de football - 28 janvier.

Sécurité en montagne : déplacement dans les Hautes-Alpes

Vendredi 27 février, Thierry Braillard, accompagné de Joël Giraud, s'est rendu dans les Hautes-Alpes et a rencontré autour d'une table-ronde les principaux acteurs du monde de la montagne.

Ce déplacement s'inscrivait dans la volonté "**de mieux sécuriser les sports de montagne**", ce qui signifie mieux responsabiliser et mieux informer les pratiquants. A Briançon, le secrétaire d'Etat aux Sports a pu échanger avec les principaux acteurs de la montagne, et il a notamment fait part de son souhait de "travailler à des voies d'amélioration pour garantir une **meilleure transmission de l'information et une meilleure lisibilité du danger**".

En effet, les études montrent que la majorité des accidents intervient lorsque le degré de danger d'avalanche est de 3 sur 5 (norme européenne). "C'est peut-être de ce côté-là qu'il faut entamer une réflexion, pour mieux préciser les degrés", a déclaré le secrétaire d'Etat.

Virginie Rozière

Députée au Parlement européen

En Lettonie avec la commission IMCO

J'ai pris part, les 16 et 17 février derniers, à la délégation de la commission IMCO (Marché intérieur et protection des consommateurs) à Riga. En effet, la présidence de l'Union européenne est assurée, pour le premier semestre de 2015, par la Lettonie.

L'objectif de cette délégation était bien sûr de rencontrer les ministres et parlementaires lettons impliqués sur les dossiers qui intéressent la commission IMCO, mais aussi de rencontrer les associations, organisations et administrations qui travaillent au quotidien sur ces mêmes sujets. C'est ainsi que nous avons évoqué avec l'association lettone de protection des consommateurs, le fonctionnement des mécanismes d'alerte et de surveillance du marché pour garantir la sûreté des produits et la sécurité des consommateurs.

La séance de travail avec les organisations patronales lettones s'est déroulée dans un climat franc et ouvert qui a permis d'aborder le problème majeur des entreprises lettones : le manque de main d'œuvre. En effet, la crise de 2008 et les politiques d'austérité sans merci ont conduit à un exode massif de la population active (environ 10% en 4 ans) à tel point que c'est là le principal obstacle au développement des entreprises lettones et une menace directe pour l'équilibre des régimes de protection sociale.

Les discussions avec les ministres et parlementaires lettons, représentants de la coalition de centre droit reconduite au pouvoir lors des dernières élections de 2014, se sont avérées cordiales et constructives, dans le registre qui prévaut usuellement lors du dialogue interinstitutionnel. En effet, nos interlocuteurs se devaient de représenter les positions du conseil et la délégation des quatre membres des groupes S&D et PPE celles du Parlement européen.

Un sujet néanmoins, a mis à mal cette réserve pourtant d'usage. Les positions prises sur le TTIP par nos collègues du PPE, ne reflétant que les vues de leur groupe sur ce sujet ô combien sensible, ont appelé une réponse sans équivoque de la part de ma collègue Evelyne Gebhardt et de la mienne.

Il était bien sûr inadmissible de voir les préoccupations légitimes des citoyens, face à ce texte d'une ampleur sans précédent, balayées d'un revers de main au nom d'une croissance pour le moins hypothétique.

Il a donc fallu rappeler que le mécanisme arbitral entre investisseurs et États posait des questions fondamentales de démocratie et que ce qui nous était proposé n'était rien d'autre que la subordination de l'intérêt général, démocratiquement défini, à des intérêts privés ; le tout sous la férule de tribunaux aussi arbitraires qu'arbitraux.

Deux jours riches d'enseignements donc, tant sur la qualité et l'engagement de la présidence lettone, que sur l'intensité des débats à venir sur le TTIP qui dureront, soyons-en certains, bien au-delà du 30 juin...

Remettre les artistes au cœur du débat sur les droits d'auteur

Julia Reda, membre du Parti Pirate européen, est chargée du rapport sur la mise en œuvre de la directive de 2001 sur le droit d'auteur et les droits voisins, sensé adapter les règles du copyright à l'ère numérique. La rédaction de ce rapport d'initiative aurait dû dresser le bilan de l'actuelle directive et formuler des recommandations pour l'avenir.

Le projet qui a été présenté n'est malheureusement qu'une évaluation peu consistante de la situation actuelle, parsemée d'assertions peu étayées. C'est une succession de propositions législatives qui, sans un travail d'analyse et d'état des lieux poussé, est en fait un document idéologique. Et c'est d'autant plus regrettable que ce travail part d'un constat que nous partageons tous : le développement des usages numériques a profondément bouleversé la manière dont nous accédons aux contenus culturels.

Certes, madame Reda affirme, tout comme je le souhaite, vouloir renforcer la position des auteurs dans le paysage culturel. Mais nos points de convergence s'arrêtent là : oui ... à l'article 3 les auteurs sont brièvement mentionnés. Mais la philosophie générale du rapport se focalise sur une représentation de "l'utilisateur", dont la vision romantique est touchante : cet utilisateur est mu par une soif inextinguible et désintéressée d'accès au contenu culturel.

C'est oublier la modification profonde des chaines de valeurs économiques autour de l'industrie culturelle sur les supports numériques : il a été dit que de la relation à trois artiste / producteur / consommateur, on est passé à une relation bilatérale directe entre l'artiste et le "consommateur" de son œuvre. Or nous sommes en fait passés à une relation à quatre entre l'artiste, le producteur, celui qui met en relation l'utilisateur et les contenus, et l'utilisateur lui-même. La valeur se déplace, et ce sont bien les intermédiaires et notamment les géants du net qui en captent l'essentiel. J'insiste sur l'absolue nécessité de traiter ce point dans les travaux à venir.

Deux autres aspects doivent également être considérés.

La vulnérabilité des auteurs à l'exploitation illégale de leurs œuvres sur internet : l'approche retenue dans certains pays - répressive envers l'utilisateur - n'est ni efficace, ni souhaitable. Nous n'en devons pas moins combattre les usages illégaux des œuvres, et surtout lutter contre les profits colossaux qui en résultent sans qu'un centime n'aille à l'artiste.

La territorialité ensuite, qui ne doit pas être confondue avec la portabilité. Oui, il est légitime que lorsqu'on a payé pour des contenus (film, série, musique, ...), on souhaite pouvoir continuer à y accéder, même si on se déplace à l'étranger. Mais partir du principe que l'harmonisation européenne doit être totale en la matière alors qu'elle est déjà assez importante en matière de droits exclusifs est abusif. Les raisons de limiter l'accès territorial trouvent des explications autres que le droit d'auteur : les modèles économiques, la capacité économique des diffuseurs (chaines de télévision, cinémas, commerces culturels, ...), le maintien de diversité culturelle, l'adéquation de l'offre culturelle aux différents publics dans leur diversité... Nous devons rester mesurés car la possibilité de licences multi-territoriales existe déjà, et si des acteurs veulent l'utiliser, ils en ont déjà la capacité.

Ne nous trompons pas : le but du droit d'auteur n'est pas de créer une entrave, ou d'établir un quelconque protectionnisme, mais c'est bien d'assurer aux auteurs la possibilité de vivre de leur création. C'est ce principe qui devra motiver nos travaux.

L'actualité des députés
Assemblée nationale
RRDP
GROUPE RADICAL
http://www.rrdp-deputes.com

Projet de loi NOTRe : Préserver les départements comme garants de la démocratie locale

Jeanine Dubié

Jeanine Dubié est intervenue en discussion générale sur le projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Pour la députée PRG, ce texte est une occasion manquée pour le Gouvernement, qui « n'a pas su tenir compte des différents visages de la France lors de l'élaboration de sa réforme territoriale ».

« La France est riche de ses territoires, de ses paysages, de sa géographie, de ses caractéristiques rurales et urbaines, de plaine ou de montagne, réalité qui, hélas, a totalement été oubliée dans l'élaboration des différents textes concernant la réforme institutionnelle », a-t-elle accusé, indiquant que ce projet de loi NOTRe « n'échappait pas à ce travers ».

Adapter le texte à la nouvelle orientation gouvernementale

Jeanine Dubié a cependant relevé avec satisfaction que, depuis l'élaboration du texte le 18 juin 2014, le Gouvernement avait « changé son fusil d'épaule » et renoncé à la suppression des conseils généraux à l'horizon 2020. Cela étant, a-t-elle relevé, le texte de la proposition de loi NOTRe « reste inchangé » et il s'agit donc, pour les parlementaires, de le « rééquilibrer au regard de la nouvelle orientation gouvernementale ».

« Alors que le Gouvernement s'apprête à agrandir notablement les régions, nous considérons que l'échelon départemental conserve toute sa pertinence, en particulier dans les territoires ruraux et de montagne », a affirmé la députée, ajoutant que « le département est un échelon incontournable en matière de développement local, de solidarité territoriale et de solidarité sociale ».

Jeanine Dubié a alors rappelé les compétences départementales à préserver : construction et entretien des collèges, des routes, aide aux personnes âgées, accompagnement des publics en difficulté sociale et professionnelle, compensation du handicap, organisation des transports et compétence en matière de tourisme.

La députée radicale a par ailleurs souligné qu'au travers des investissements engagés par les départements, l'activité des secteurs de l'artisanat, du bâtiment et des travaux publics était largement soutenue. « Il me paraît utile de rappeler que plus de 53 % de l'activité du secteur des travaux publics relève de la commande publique locale », a-t-elle ainsi soutenu.

Un calendrier hasardeux

Insistant sur le rôle fondamental des départements comme garants de la démocratie locale à protéger, Jeanine Dubié a enfin regretté le calendrier retenu par le Gouvernement afin de discuter du projet de loi NOTRe.

« Les élections départementales auront lieu dans quelques semaines. Nous avions demandé s'il était possible de déplacer l'examen de ce texte, mais nous n'avons pas été entendus, ce qui met les candidats à cette élection dans une situation particulièrement inconfortable : il leur sera en effet très difficile de mobiliser les citoyens sans savoir ce qu'il adviendra véritablement des conseils départementaux et de leurs compétences », a déploré la députée PRG. Et d'ajouter : « Alors que les dernières élections locales ont été marquées par une forte abstention et par la montée des extrêmes, nous devons garder à l'esprit que légiférer dans de telles conditions encourage le désintérêt vis-à-vis de l'exercice démocratique. »

Jeanine Dubié a enfin souhaité que la réforme engagée dans le projet de loi NOTRe « redonne toute sa place aux territoires, aux élus locaux et à des populations qui se sentent parfois délaissées ».

Emprunts toxiques : le Gouvernement opte pour la proposition du groupe RRDP

Joël Giraud

Alors que **Joël Giraud** avait interrogé le secrétaire d'État chargé du Budget, Christian Eckert, en février lors d'une séance de questions sur la politique budgétaire, le Gouvernement a décidé de relever le taux de la taxe sur le risque systémique des établissements bancaires en vue d'alimenter le fonds de soutien des collectivités locales qui ont souscrit des emprunts « toxiques ».

Le député PRG avait en effet alors souligné la situation préoccupantes des collectivités ayant contracté des emprunts « toxiques », indexés sur le cours du franc suisse. « L'envol du franc suisse décuple les indemnités de remboursement anticipé, dont les collectivités doivent s'acquitter pour renégocier leur contrat. Cette situation concerne plus de la moitié des emprunts dits toxique de nos collectivités », avait-il expliqué.

La taxe sur le risque systémique, dédiée à l'abondement du fonds de soutien des collectivités locales, a été créée à l'article 14 initial du dernier Collectif budgétaire de 2014. Dès le dépôt du projet de loi, seul le groupe RRDP s'était mobilisé à l'Assemblée pour dénoncer la faiblesse du taux en regard des enjeux locaux, de la responsabilité des banques en la matière ainsi que du risque pesant en dernier recours sur le Budget de l'État. Le groupe radical avait en outre obtenu par amendement de relever le taux de la taxe sur le risque systémique de près de 24 % (0,005 point) – là où il défendait initialement, et sans même attendre l'envol du franc suisse, un relèvement immédiat de 43% (0,009 point).

L'option retenue par le Gouvernement, qui tient compte de la position des députés radicaux permettra de ne pas déstabiliser les prêteurs institutionnels en imposant une baisse des pénalités, ni de mettre en œuvre des faillites et mises sous tutelle de collectivités locales.

L'intégralité des interventions des Sénateurs du RDSE sont accessibles sur le site **http://www.rdse-senat.fr**

Travaux des **Sénateurs Radicaux de gauche,** membres du groupe du **Rassemblement démocratique et social européen** (RDSE)

J. Mézard

Interventions sur des projets de loi :

- **Jacques MEZARD** est intervenu le 10 février dans la discussion générale sur le projet de loi portant diverses mesures relatives à la **création de la métropole de Lyon**.

- **Jacques MEZARD** est intervenu le 10 février dans la discussion générale sur le projet de loi relatif à la **transition énergétique pour la croissance verte, et le 3 mars il a fait l'explication de vote du groupe RDSE sur ce même texte**. 16 amendements RDSE ont été adoptés en séance publique. Les Sénateurs Radicaux de gauche l'ont approuvé dans la version issue des travaux du Sénat. Voici des extraits de l'explication de vote de Jacques MEZARD :

(...) ***Une fois de plus, le Sénat a démontré son utilité, en apportant des modifications essentielles à un texte qui, après son examen par l'Assemblée nationale, avait perdu en lisibilité et en cohérence :*** *multiplication de rapports, objectifs irréalistes, dispositions parfois incantatoires, etc. (...) Les commissions des affaires économiques et du développement durable du Sénat, grâce au travail rigoureux de leurs rapporteurs, ont largement contribué à façonner un texte plus équilibré. M. Lenoir a eu raison de recadrer le débat relatif à l'électricité et à l'énergie carbonée. Il a souligné à juste titre qu'il ne fallait* ***pas opposer la filière nucléaire, à laquelle les membres de notre groupe sont fondamentalement attachés, et les énergies renouvelables****. (...) Sur un point plus particulier,* ***nous regrettons qu'une valorisation de l'hydrogène, qui est une énergie décarbonée, n'ait pas été garantie via le présent texte****. Nous avions pourtant déposé des amendements tendant à aller dans ce sens.* ***Quant à la nécessité d'accompagner les énergies renouvelables, elle n'est pas contestable : elle constitue une véritable priorité pour le pays****. (...) Comme l'ensemble des membres du groupe auquel j'appartiens, je me félicite que vous vous soyez ralliée à la sagesse du Sénat après* ***l'adoption, en commission, d'un amendement du RDSE tendant à exclure de la stratégie bas-carbone les émissions de méthane entérique naturellement produites par les ruminants****. Sans cette sagesse, les agriculteurs, qui jouent un rôle majeur dans la transition écologique de nos modèles de production et de consommation, auraient été injustement sanctionnés, au moins sur le plan médiatique. Je conclus en évoquant la* ***question du nucléaire****, qui nous est chère. À mon sens, le Sénat est parvenu, en la matière, à une solution plus réaliste et plus responsable, en affirmant, d'une part, l'impératif de diversifier notre mix énergétique par le développement des énergies renouvelables et, d'autre part, la nécessité de mettre en œuvre cette diversification de manière progressive et raisonnée, par la* ***suppression de l'horizon de 2025 initialement fixé par le présent texte pour la réduction de la part du nucléaire****. Cette modification permettra de tenir compte des réalités techniques, scientifiques et économiques, et ce afin de préserver notre compétitivité, le pouvoir d'achat des Français et notre indépendance énergétique (...).*

Interventions dans des débats de contrôle de l'action du Gouvernement :

F. Laborde

- **François FORTASSIN** est intervenu le 3 mars dans le débat sur **la situation financière des conseils départementaux face à l'évolution de leurs charges**.

- **Françoise LABORDE** est intervenue le 4 mars dans le débat sur la **situation des maternités en France**.

- **Jean-Claude REQUIER** est intervenu le 5 mars dans le débat sur le thème : « **Service civil : volontaire ou obligatoire ?** ».

J-C. Requier

Question d'actualité de F. FORTASSIN du 5 mars :

F. Fortassin

« Ma question s'adresse à Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et concerne tant la situation que l'avenir de **la filière nucléaire française, filière d'excellence à laquelle les membres du RDSE et la Haute assemblée sont très attachés** comme l'ont rappelé nos récents débats sur le projet de loi relatif à la Transition énergétique. **Est-il nécessaire de rappeler que cette filière stratégique est un facteur essentiel de la souveraineté et de l'indépendance énergétique de notre pays ?** Ou encore qu'elle compte 2.500 entreprises et emploie 220.000 salariés ? Monsieur le Ministre, le Président de la République a annoncé hier à Madrid, à l'issue d'un sommet consacré aux interconnexions énergétiques entre l'Espagne, le Portugal et la France, qu'il avait demandé aux dirigeants d'AREVA et d'EDF de travailler à un rapprochement. Il les a appelés à coopérer pour définir, avec l'Etat qui est actionnaire des deux groupes à plus de 80 %, une « nouvelle stratégie industrielle » pour je le cite « donner un avenir à la filière nucléaire française » et « qu'aucun licenciement ne puisse être prononcé ». Nous partageons pleinement les propos du Chef de l'Etat. Monsieur le Ministre, la situation est en effet très préoccupante : AREVA vient d'annoncer une perte annuelle record de près de 5 milliards d'euros ! Déjà endetté à hauteur de 5,8 milliards, le groupe table sur un cash-flow négatif de 1,7 milliard en 2015, et en 2016 il devra s'acquitter de près de 1,5 milliard de remboursements de sa dette financière. Dans ces conditions, on comprend **le plan de sauvetage annoncé hier par la direction d'AREVA : un milliard d'euros d'économies à l'horizon 2017**, un recentrage de ses activités, une nette réduction des investissements et d'importantes cessions d'actifs à hauteur de plus 450 millions d'euros. Et ce ne devrait être que la première phase d'une thérapie de choc plus importante encore qui doit **permettre à AREVA de trouver plusieurs milliards d'euros**. Alors, Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous faire part de votre appréciation et de celle du Gouvernement sur la situation d'AREVA, et plus largement sur cette filière française ô combien stratégique du nucléaire ? **A combien estimez-vous à moyen terme les besoins de financement d'AREVA ?** Envisagez-vous de devoir recourir à sa recapitalisation ? Enfin, **l'hypothèse d'une entrée d'EDF au capital d'AREVA fait-elle partie des négociations entre les deux groupes ? »**

Elections Départementales : Comment ça marche ?

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales.

Ce scrutin est inédit pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il remplace les anciennes élections cantonales qui déterminaient la composition des Conseils généraux. Ceux-ci sont désormais baptisés Conseils départementaux, composés non plus de conseillers généraux mais de conseillers départementaux.

Par ailleurs, les électeurs devront à présent élire un binôme paritaire homme-femme suppléé d'un binôme paritaire également (scrutin binominal à deux tours).

Toutefois, les élus départementaux ne seront pas deux fois plus nombreux car, pour maintenir un nombre d'élus stable, les cantons ont été redécoupés et leur nombre a été divisé par deux. De plus, les 4108 conseillers départementaux issus des 2054 nouveaux cantons (4035 auparavant) seront désormais élus tous ensemble, tous les six ans, et non plus par moitié tous les trois ans.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir. Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour est élu. Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Concernant Paris, à la fois commune et département, il n'y a pas d'élections départementales, le Conseil de Paris étant élu selon le scrutin municipal.

Les mandats des conseillers généraux de Guyane et de Martinique seront prolongés jusqu'à la création de la collectivité territoriale unique qui interviendra au 1er janvier 2016. Ces départements auront alors une assemblée unique avec à la fois les compétences d'un département et d'une région. Les scrutins relatifs aux futures collectivités uniques de Guyane et de Martinique se dérouleront en décembre 2015, à l'instar du scrutin de renouvellement des conseils régionaux.

Dans le département du Rhône, les élections départementales de mars 2015 ne concernent pas le territoire de la métropole de Lyon où les conseillers communautaires, qui sont devenus les conseillers de la métropole de Lyon au 1er janvier 2015, garderont les compétences départementales.

Le Parti Radical de Gauche est particulièrement investi et mobilisé pour ce scrutin. Ardents défenseurs de l'échelon local et de la démocratie de proximité, les Radicaux étaient déjà, en 1981, à l'avant-garde des lois de décentralisation. Plus récemment, le combat du PRG pour la sauvegarde des départements, notamment dans les zones rurales, a été reconnu et a permis le maintien de ces départements ruraux ainsi que la réaffirmation de l'importance de l'échelon départemental dans l'organisation administrative, économique et sociale du pays.

Forts de cette victoire et de la légitimité issue de leur place en première ligne lors des batailles concernant la réforme territoriale, les Radicaux doivent, plus que jamais, être présents et défendre les valeurs du radicalisme, de la gauche et de la République au sein de nos territoires.

Les Conseils Généraux en 2014

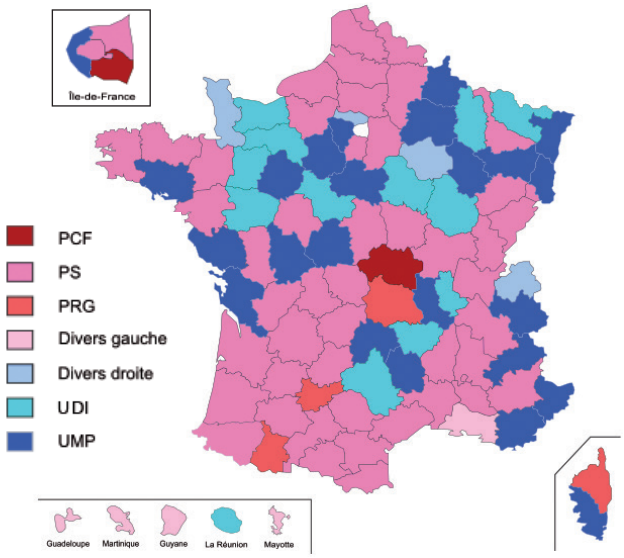

Le PRG compte 4 Présidents de Conseils Généraux :

Jean-Michel BAYLET,
Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne

Jean-Yves GOUTTEBEL,
Président du Conseil Général
du Puy-de-Dôme

François ORLANDI,
Président du Conseil Général
de Haute-Corse

Michel PELIEU,
Président du Conseil Général
des Hautes-Pyrénées

Zooms sur des candidat(e)s radicaux aux élections départementales

Le Journal Radical a souhaité poser deux questions à des candidat(e)s PRG aux élections départementales : des femmes, des hommes, des jeunes, des moins jeunes, des citadins, des ruraux, afin de mesurer leur détermination et de connaître leurs priorités.

Voici les questions qui leur ont été posées :

1) « Qu'est-ce qui vous a amené à être candidat(e) aux élections départementales de mars prochain ? »

2) « Quels sont vos principaux projets et priorités pour votre canton et plus largement pour votre département ? »

Fabrice LACHENMAIER

Candidat dans le canton de Grasse - 1 (Alpes-Maritimes)

1) Notre canton subit depuis plusieurs années des choix politiques qui ne sont pas partagés par les habitants, absents de toute consultation sur les investissements structurels, sur le projet de territoire. J'observe aussi un désengagement du département sur les zones les plus fragilisées notamment rurales. Mon implication constante sur le canton en tant que militant associatif d'abord puis comme maire trouve un prolongement évident à travers ce nouveau rendez-vous électoral.

2) Il faut replacer le citoyen au cœur de la prise de décision avec par exemple la création d'un comité consultatif qui se réunira tous les semestres pour aborder des questions générales ou plus techniques sur les compétences du département. Cet échange régulier permettra de répondre au mieux et en toute transparence aux attentes des habitants. Notre territoire très vaste a besoin de solidarité et d'un aménagement cohérent, il faut que nos décisions d'investissement soient motivées par une meilleure utilisation de l'argent public et surtout la recherche de la meilleure efficacité.

Séverine MATEILLE

Candidate dans le canton de Coursan (Aude)

1) Assistante sociale de profession, j'ai un intérêt évident pour la compétence régalienne du Conseil général : l'action sociale. Dans l'Aude, la moitié du budget, 270 Millions d'euros, y est consacré. Elue en mars dernier auprès du maire PRG Edouard Rocher, qui m'a confiée la délégation du CCAS, j'ai pu construire une politique sociale différente, moderne, plus juste.

Aujourd'hui je veux poursuivre mon action au sein du Conseil général. Je veux pouvoir construire des politiques sociales en adéquation avec les besoins du terrain.

Et puis, notre canton possède de véritables atouts (touristiques, économiques, culturels, naturels,...) qui méritent d'être valorisés. L'Aude est un des départements les plus pauvres de France, et nous devons encourager les initiatives visant à développer l'économie locale.

2) Mes projets découlent naturellement de mes motivations.

Je me saisirai particulièrement de deux projets de création d'établissement d'accueil pour personnes âgées. Deux de nos six communes sont positionnées, et les besoins se font ressentir. Ces projets auront de plus l'avantage économique de créer des emplois.

Ensuite, je veux porter une attention toute particulière aux missions conférées aux travailleurs sociaux dans les Centre Médico- Sociaux. L'enfance en danger est un domaine qui me touche particulièrement. Nous devons avoir, tous, élus et citoyens le souci de protéger les enfants.

La mission du CG n'est pas celle de l'assistanat c'est la solidarité, qui est un devoir collectif. Proposer une aide efficace et concrète dans laquelle la personne soit actrice de son changement.

Lydyh QUEUDEVILLE

Candidate dans le canton d'Aunay-sur-Odon (Calvados)

1) En ne voyant que des listes de droite se présenter à ces élections sur le canton d'Aunay sur Odon et étant déléguée départementale des JRG Calvados, je me suis sentie concernée.

J'ai grandi dans ce canton, et sa population connaît les engagements.

Aider la population est un défi qui m'a toujours tenu à cœur, et étant d'un naturel optimiste et volontaire, je ferai mon possible pour être entendue par les habitants et leur parler de choses les concernant réellement.

Proximité et humanité sont les maîtres mots de ma campagne.

2) Les projets qui nous tiennent à cœur pour notre canton sont d'exercer une vigilance accrue sur le maintien des services publics et le développement des services de proximité, afin de développer un climat de confiance et de bien être pour nos concitoyens, jeunes et plus âgés.

Nous souhaitons favoriser le développement d'un tourisme de "nature", valorisant les attraits de nos paysages du bocage.

Nous voulons également mettre en place une politique culturelle, en tenant compte des besoins et des attentes de la population et proposer une politique qui s'articule autour d'actions valorisant les compétences des jeunes, les accompagnant dans leurs parcours, dans le but de promouvoir leurs places dans notre société.

Patrice YUNG

Candidat dans le canton de Louviers (Eure)

1) Je suis engagé dans l'action politique locale depuis un demi-siècle et j'y défends les valeurs de la gauche républicaine avec toute mon énergie. Nous avons perdu les municipales à Louviers, mais il n'est pas question de laisser s'éteindre le travail que nous avons mené pendant tout ce temps et en particulier celui que nous avons mené ces vingt dernières années avec Franck Martin. Je prends cette responsabilité avec plaisir et détermination.

2) Dans le cadre départemental, je m'inscrirai dans la majorité de gauche à condition qu'elle soit maintenue. J'y poursuivrai les efforts afin de maintenir la vie économique sur le territoire de la communauté d'agglomération bâtie autour de Louviers et je serai très attentif à ce que la nécessaire rigueur de la gestion qui place le département de l'Eure au troisième rang national, ne se fasse pas au détriment des plus faibles.

Cécile RAMOS

Candidate dans le canton de Toulouse - 10 (Haute-Garonne)

1)) il y a un an la gauche a perdu les élections municipales de Toulouse. J'étais Adjointe au Maire dans l'équipe sortante. Comme beaucoup je ne me résigne pas à voir la droite triompher et mettre en place une politique qui tourne le dos à mes valeurs, la tolérance, le respect, la solidarité.

Il faut donc repartir au combat d'autant plus que le Conseil Départemental est un relais indispensable notamment à travers ses compétences pour l'action sociale.

2) Notre canton regroupe à la fois des quartiers toulousains mais aussi des communes de tailles différentes, pour certaines quelques centaines d'habitants.

Le dossier des transports et des déplacements est donc fondamental comme celui qui touche à toutes les questions du vivre ensemble.

Deux autres préoccupations sont très présentes dans cette campagne : la préservation de l'environnement tout d'abord et ensuite bien entendu l'ensemble des questions sociales, notre canton n'échappant pas à la crise.

A l'échelle du Département nous retrouvons ces mêmes questions avec celle fondamentale de la cohabitation entre la Métropole Toulousaine et le reste du Département.

Digma ALBA-RODIER

Candidate dans le canton de Marguerittes (Gard)

1) Citoyenne engagée depuis de nombreuses années au service de ma ville, j'ai toujours souhaité partager mes valeurs républicaines et humanistes. Représenter le PRG, en collaboration avec de nouveaux candidats combatifs, qui apportent un nouveau dynamisme à notre groupe, est une opportunité, aujourd'hui, de faire rayonner ces valeurs au niveau départemental et ainsi ne pas laisser le champ libre à l'extrémisme qui gagne de plus en plus de terrain. Nous pouvons réussir par notre capacité à avoir su rassembler et unir la gauche autour d'une seule liste, face à une droite toujours aussi divisée.

2) La solidarité, l'éducation, les impôts sont au cœur de nos préoccupations mais le développement est une configuration à exploiter.

En effet, au cœur du Gard, le canton n°9 est le seul regroupant deux entrées d'autoroute (au Nord et au Sud), des liaisons routières interdépartementales, un aéroport et une future gare TGV. Cette configuration doit ainsi être le vecteur principal du développement économique, touristique et agricole dont doivent tirer profit les 7 communes : Bouillargues, Caissargues, Garons, Manduel, Marguerittes, Poulx et Rodilhan.

Cyril MARION

Candidat dans le canton de L'Isle d'Abeau (Isère)

1) Implanté dans ma commune depuis 14 ans, engagé au sein du tissu associatif puis en tant qu'élu, je souhaite m'investir encore plus pour mon territoire. Le dynamisme et le caractère innovant de la politique menée par le département de l'Isère me correspondent et me poussent à agir à mon tour pour le canton. La mobilisation importante des électeurs lors de ma candidature aux dernières municipales conforte ma décision.

2) Pour le département comme pour le canton, je vais œuvrer au service d'une politique de solidarité, d'équité et de progrès. Je souhaite renforcer l'éducation à la citoyenneté dans les collèges, l'apprentissage des valeurs de laïcité et d'humanisme, et le soutien au sport et à la culture. Je favoriserai aussi la complémentarité entre les zones urbaines et rurales de notre territoire. Je travaillerai à un développement économique en harmonie avec l'environnement social et naturel (circuits courts, modes de transport alternatifs etc).

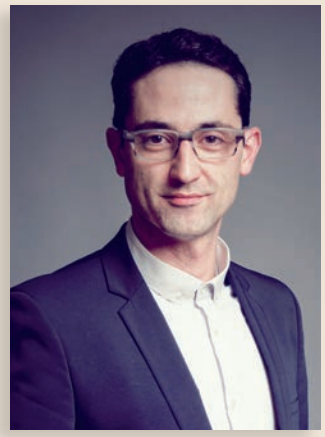

Guillaume BALDY

Candidat dans le canton de Figeac - 2 (Lot)

1) Élu depuis 2001 au conseil municipal de Figeac et responsable associatif, j'ai pu mesurer à quel point le Conseil général est un partenaire privilégié des communes, intercommunalité et associations. Son action se situe au plus près des attentes de nos concitoyens, il rythme leur quotidien et s'engage aux côtés des autres collectivités pour offrir des services et des équipements qui maillent notre territoire. Il est le garant d'une juste péréquation territoriale, c'est donc très naturellement que j'ai choisi de m'investir dans ce combat politique, particulièrement à un moment où nos institutions connaissent de profondes réformes et feront, j'en suis sûr, du Conseil départemental la parfaite interface entre les futures grandes régions et le bloc communal. Mon souci de la proximité et de l'efficacité me conforte dans cet engagement.

2) Nous avons la volonté de faciliter le quotidien des lotois et de faire de notre département un territoire vivant, dynamique et humain. Pour cela nous nous engageons à : Poursuivre le désenclavement numérique, enjeu fondamental pour rendre nos territoires attractifs. Organiser la solidarité entre les personnes et les territoires. Soutenir les divers équipements ou services communaux ou intercommunaux participant à l'aménagement du territoire. Soutenir toute initiative pour lutter contre la désertification médicale.

Roseline PINEL

Candidate dans le canton de Grandvilliers (Oise)

1) Je me présente aux élections départementales pour continuer à défendre le monde rural ; là où je suis née où je vis les difficultés des élus, des administrés à leurs côtés là où je soutiens les associations qui ont l'habitude de me rencontrer lors des manifestations qui animent nos petites communes.

2) Le projet que je propose pour l'avenir est de lutter contre le désert médical, d'aider au mieux les jeunes à trouver leur voie et de permettre aux personnes âgées d'obtenir l'aide aux soins chez eux ou en EHPAD et de continuer à entretenir nos routes, d'être une élue de terrain proche de tous.

Isabelle AMAGLIO TERISSE

Candidate dans le canton de Sartrouville (Yvelines)

1) Je vis à Sartrouville depuis 20 ans où je me suis engagée dans la vie associative et publique au fur et à mesure que mes 3 enfants y ont grandi. J'ai été élue en 2014 conseillère municipale sur une liste de rassemblement de gauche. Face à une droite locale particulièrement forte et sûre d'elle, dans un département où l'UMP vise le grand chelem, il est crucial de défendre nos idées républicaines, nos valeurs humanistes. Cela a constitué un moteur très fort pour moi, et plus que jamais face à la montée en puissance du Front National.

2) Le projet que nous portons, avec le PS et le soutien du MdP, est celui d'un département plus solidaire, qui assume pleinement sa compétence sociale, et d'un développement plus durable, qui concilie la modernisation de notre territoire et la protection de notre cadre de vie. Sur le canton, les besoins sont immenses et les disparités criantes : nous proposons des actions très concrètes : accès à la santé pour tous, établissements pour accueillir les personnes dépendantes, logements d'urgence et logements-passerelle, rénovation thermique des bâtiments, transports collectifs mais aussi culture et sport pour tous.

Mickaël BARON

Candidat dans le canton de Saint-Romain-de-Colbosc (Seine Maritime)

1) Implanté dans la vie de ma commune depuis 2008, j'ai une bonne connaissance des enjeux du territoire. Ce canton est situé entre la Terre et la Seine, avec une forte présence industrialo-portuaire. Dans ce contexte, il est indispensable de concilier les effets de la mondialisation et la préservation du caractère rural de nos communes. Lorsque le populisme s'instille dans la société, il faut être au contact de la population pour comprendre ses attentes, et expliquer sans relâche l'objectif attendu. Le rôle du Département est de rétablir les déséquilibres de la société en agissant sur toutes les solidarités. Et seule la Gauche porte ces valeurs avec conviction. La question du vivre ensemble est donc au cœur de nos préoccupations.

2) Nous souhaitons accompagner nos concitoyens dans leur vie quotidienne, dans un contexte de fortes évolutions sociales, économiques, écologiques et territoriales. Favoriser de nouvelles formes d'organisations, pour mutualiser les moyens et réduire les coûts. Les nouvelles technologies révolutionnent tous les secteurs. Que ce soient les imprimantes 3D, avec la possibilité de créer des pièces à l'unité, le développement de l'agriculture hydroponique ou la domotique. Il nous faut donc réduire la fracture numérique et accompagner des populations parfois réfractaires. Au delà, notre priorité est de porter tous les projets qui créent du lien et favorisent les solidarités et les relations humaines. C'est le cœur de notre société.

Chirinne ARDAKANI

Candidate dans le canton de Savigny sur Orge (Essonne)

1) Le climat délétère de ces derniers mois, marqué par la résurgence des obscurantismes et des populismes réactionnaires a été un facteur déterminant de ma prise de conscience, en tant que citoyenne et militante engagée, qu'il faut agir.

Contre le délitement du pacte social et républicain d'une part, mais aussi pour que la gauche réussisse dans le département de l'Essonne, à porter une alternative réformiste crédible qui redonne du sens à l'engagement au nom de l'intérêt général et à l'action politique.

Cette alternative doit conduire à renouveler la démarche envers les électeurs : partir des réalités locales contrastées et des lignes de rupture au sein d'un même département (zone urbaine/péri-urbaine, quartiers populaires enclavés/résidentiels, travailleurs jeunes et retraités précaires et primo-accédant à la propriété dans le département...) pour porter un projet résolument réformiste, qui réponde aux aspirations immédiates des citoyens.

2) L'Essonne est un département dynamique, au cœur de la région Ile de France qui dispose d'atouts considérables : pôles de centralité et d'innovation autour du Plateau de Saclay et de la gare TGV de Massy-Palaiseau, ressources agricoles, bassin d'emploi local attractif pour de nombreuses PME, proximité avec Paris et l'aéroport d'Orly... il faut donc poursuivre l'action de la majorité départementale actuelle pour créer les conditions favorables au développement économique mais aussi penser les actions qui permettent d'améliorer concrètement le quotidien des Essonniennes et des Essonniens. Un schéma plus dense de la desserte des transports en commun dans le département et un égal accès aux transports via une tarification juste et équitable, font notamment partie de mes priorités pour le canton.

Maréma-Myriam GAYE

Candidate dans le canton de Choisy Le Roi (Val de Marne)

1) Très attachée à mon territoire, je me présente pour répondre aux préoccupations quotidiennes des Villeneuvois : Maintenir la solidarité et assurer le lien social, faire bénéficier avec humilité à la population de mon expérience d'élue dans l'accompagnement intergénérationnel. En tant qu'élue PRG et pour l'intérêt de la commune, il est important de travailler dans une dynamique collective quelle que soit l'appartenance des élus de Gauche.

2) Mes projets : Consolider la solidarité en favorisant l'action sociale dans le but de préserver notre commune ; Renforcer la sécurité autour des institutions scolaires ; Rendre accessible la maison départementale des personnes handicapées ; Garantir l'autonomie des seniors ; Accompagner les projets éducatifs visant l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et de la laïcité ; Combattre les violences faites aux femmes.

Porté par sa grande ouverture d'esprit, sa force de propositions et d'indépendance, le député de notre canton Roger-Gérard Schwartzenberg a su rester un membre conciliateur avec le président de notre fédération, Charles Knopfer. Je leur exprime toute ma gratitude.

Laurence MARCHAND -TAILLADE

Candidate dans le canton de Saint-Ouen-L'Aumône (Val d'Oise)

1) Ces élections constituent un enjeu majeur dans le contexte économique et social actuel qui ne cesse de se dégrader. Pourtant les deux gros partis, qui monopolisent les sièges et les débats, ne sont ni représentatifs, ni efficaces et projettent de liquider les conseils généraux, seuls compétents pour répondre aux problématiques urgentes à prendre en charge : l'emploi, l'éducation, les transports et le social.

Fortement engagée dans l'action civique et associative, je veux positionner au cœur du débat les principes républicains qui nous sont chers et les rendre incontournables afin de garantir l'intérêt général et l'équité entre les citoyens.

2) Lutter pour une réelle égalité des territoires avec pour principaux axes : La création d'un incubateur d'entreprises afin de favoriser l'entreprenariat et la création d'emplois de proximité ; la préservation de notre identité rurale incluant le développement d'une agriculture raisonnée et concertée dans le respect des paysages, loin de toute écologie dogmatique ; la création d'un maillage de transports interurbain afin de favoriser l'accès aux savoirs et à l'emploi ; le développement d'un plan favorisant l'accès au logement des plus fragiles et de nos jeunes ; le recrutement de personnel d'encadrement qualifié dans les collèges afin d'accompagner et soutenir les enseignants dans leur tâche pour faire régner le respect mutuel et les solidarités ; la modernisation des modalités de prise en charge handicap et vieillesse afin de corriger les inégalités de dignité et de confort.

Soutiens des candidats aux élections départementales

En déplacement à Rennes, **Sylvia Pinel** a rencontré les militants de la fédération d'Ille-et-Vilaine et évoqué les prochaines échéances électorales avec quatre des six candidats engagés : **André Lefeuvre** et **Béatrice Dugueperoux** (canton de Combourg), **Pierre Yves Reboux** (canton de Guichen) et **Stéphane Perrin** (suppléant sur le canton de Saint-Malo 1). Elle a incité les candidats à se saisir des valeurs républicaines, en particulier la Laïcité, dont se réclament tardivement ceux qui invoquent « l'esprit du 11 janvier. »

B. Dugueperoux, S. Pinel et A. Lefeuvre

Dans le cadre de la campagne des élections départementales, **Sylvia Pinel** est allée soutenir **Daniel Rozoy**, candidat à Rodez (12) le 7 mars, **Hanane Faouzi** candidate à Drancy (93) le 11 mars, **Nathalie Denis** et **Robert Lacombe** à Salviac Gourdon (46) le 13 mars et **Digma Alba-Rodier** à Marguerittes (30) le 19 mars.

A l'occasion de son déplacement dans les Hautes-Alpes, **Thierry Braillard** a rencontré et apporté son soutien aux candidats du PRG dans les Hautes-Alpes, aux côtés du député **Joël Giraud**. Le 23 février, il a répondu à l'invitation de **Guillaume Lacroix**, Vice-président du Conseil général de l'Ain, pour un temps d'échange avec les acteurs sportifs locaux.

Th. Braillard, V. Rossi, J. Bonnaffoux et J. Giraud

G. Lacroix et Th. Braillard

La campagne en images

Josette Bourdeu, candidate dans le canton de Lourdes - 2 (65)

M. Fleuret Pagnoux et P. Malbosc, candidats dans le canton de La Rochelle - 1 (17)

Guy Lafite, candidat dans le canton de Biarritz (64)

Stéphane Mazars, candidat dans le canton de Vallon (12)

Pascal Ferchaud, candidat dans le canton de Saujon (17)

Josiane Costes, candidate dans le canton de Aurillac - 3 (15)

Valérie Rossi, candidate dans le canton de Chorges (05) avec B. Allard-Latour, conseiller général sortant (05)

Jean-Louis Matéos, candidat dans le canton d'Agen - 4 (47)

Marc Andreu Sabater, candidat dans le canton de Vire (14)

Maurice Weiss, candidat dans le canton de Le Cheylard (07)

Jean-Yves Gouttebel, candidat dans le canton de Clermont-Ferrand -5 (63)

Jean-Christophe Picard, candidat dans le canton de Nice -2 (06)

Patrick Molinoz, candidat dans le canton de Montbard (21)

Guillaume Lacroix, candidat dans le canton de Bourg-en-Bresse - 1 (01)

Pourquoi faut-il soutenir l'action économique du Gouvernement ?

Par **Philippe Michel Labrosse,**
Adhérent de la Fédération des Yvelines du PRG

« Alléger les charges qui pèsent sur les entreprises », « Rétablir les marges », « Introduire de la flexibilité dans l'économie » ... on peut comprendre parfois la difficulté des électeurs et militants de gauche à entendre ce discours, alors même que le taux de chômage a passé la barre des 10% de la population active, que des catégories entières – jeunes, non qualifiés... - sont exclues du marché du travail, et que la pauvreté continue de croître dans notre pays.

Et pourtant ! Après plus de 10 ans de réformes non faites, la priorité absolue doit être de retrouver la croissance et pour ce faire l'urgence est bien au redressement de la compétitivité de notre appareil productif.

Pour comprendre il faut revenir à quelques principes économiques simples. Bien avant Karl Marx nous savions que la création de valeur économique résultait de l'association de capital et de travail, appelée communément la combinaison des facteurs de production. Depuis bien longtemps aussi, nous savons qu'une partie significative de la croissance ne vient pas uniquement de l'augmentation des facteurs de production, mais de leur combinaison efficiente : ce qu'on appelle communément la productivité des facteurs de production.

Quelle est la situation de notre économie aujourd'hui ? Qu'on le veuille ou non, elle évolue dans un ensemble plus large : l'économie monde. Celle-ci est marquée par une augmentation des besoins en capitaux – il faut plus de capital pour créer de la valeur - et un ralentissement général des gains de productivité qui affecte la croissance. Plus spécifiquement en France, la composante « travail » est affectée par un coût global élevé, de multiples rigidités qui ne sont pas toutes des protections pour la majorité de nos compatriotes, l'insuffisance de qualification mais aussi notre incapacité à ramener les chômeurs de longue durée vers des emplois peu qualifiés en raison notamment des deux premiers points évoqués. En clair : la croissance est en panne !

La suite est malheureusement facile à comprendre : croissance faible, gains de productivité faibles, coût du travail élevé, entrainent une dégradation de la situation des entreprises affaiblissant ainsi leur capacité à investir et à recruter. La spirale devient alors terrible : affaiblissement des recettes fiscales et sociales, montée du chômage, alourdissement de la charge des systèmes de redistribution, déficits, endettement, charge de la dette ... Le mécanisme s'autoalimente.

Il faut donc enrayer cette spirale et libérer la croissance. C'est tout le sens de la politique que conduit Manuel Valls au travers de la Loi Macron. Elle ne signifie nullement l'abandon d'une finalité sociale et l'impossibilité de faire preuve de volontarisme pour réduire les inégalités, favoriser le développement et le retour à l'emploi, et de concentrer la dépense publique sur ces priorités.

Avec la baisse du pétrole et de l'euro, le contexte de ce début d'année 2015 est redevenu favorable. En soutenant l'action de notre Gouvernement qui fait montre de courage, la France peut encore relever ce défi. Cette voie, certes exigeante, est celle d'une gauche moderne, réaliste, ambitieuse et tournée vers l'avenir. C'est celle du progrès et non du conservatisme, de la facilité ou du maintien des rentes de situation.

© Kurhan - Fotolia

Congrès du PRG

18-19-20 SEPTEMBRE 2015

à Montpellier

Le Congrès statutaire du PRG aura lieu les 18, 19 et 20 septembre 2015 à Montpellier.

La formation des élus et le Comité directeur se dérouleront au Corum dans le centre ville de Montpellier à partir de 14h00 le vendredi 18 septembre.

Le Congrès aura lieu au Parc des Expositions de Montpellier dans le Hall B1 les 19 et 20 septembre.

Un programme détaillé ainsi qu'un bulletin d'inscription vous seront adressés prochainement.

Montpellier accueille de nombreuses manifestations en septembre, aussi, nous vous recommandons de réserver dès maintenant votre hôtel. Le PRG tient à votre disposition une liste d'hôtels sur simple demande (creichard@prg.com.fr ou secretariat@prg.com.fr) ; vous pouvez également trouver un lien sur le site internet www.planeteradicale.org, rubrique Vie du Parti – Nos évènements, pour réserver votre hôtel via la centrale de l'Office du tourisme.

Des fichets réduction SNCF et un numéro d'agrément Air France vous permettront de bénéficier de tarifs de transport préférentiels. Ces informations seront communiquées avec le bulletin d'inscription.

Actualités

Le 24 février, les militants du PRG du Pas de Calais ont reçu la visite de **Thierry Braillard**, présent aux côtés du député **Stéphane Saint-André** pour découvrir des équipements sportifs innovants en milieu rural.

La Lettre n°49 d'**Alain Tourret**, député du Calvados, est notamment consacrée au régime matrimonial légal et à la réserve parlementaire cependant que la newsletter de **Virginie Rozière**, députée européenne, est consacrée à l'extension des indications géographiques aux produits non agricoles au sein de l'Union européenne.

Eddie Aït, Conseiller régional et ancien maire de Carrières-sous-Poissy, Président de la fédération des Yvelines et Secrétaire général adjoint du PRG, a reçu le vendredi 6 mars la médaille de Chevalier de l'Ordre national du Mérite, au siège de la Région Ile-de-France, en présence de nombreux radicaux.

Le Conseiller régional **André Friedenberg**, et **Rachid Messad**, président de la fédération de la Loire, ont organisé le 10 mars une conférence débat sur « Laïcité et Ethique » au siège du PRG à St Etienne.

Fédérations

La fédération PRG de Haute-Garonne, présidée par **Christophe Delahaye** et le cercle radical de Blagnac ont organisé une soirée le 27 février à Mondonville, en présence de **Françoise Laborde**, sénatrice, de **Bernard Keller**, conseiller général et maire de Blagnac, de **Pierre Nicolas Bapt**, de **Catherine Eschard**, de **Cécile Ramos**, candidate aux élections départementales à Toulouse, du maire PRG de Mondonville, **Edmond Desclaux** et de plus de 150 convives.

Fédérations

La Secrétaire d'Etat chargée des Droits et de l'Egalité entre les femmes et les hommes était en visite au Havre. Invitée par les associations culturelles de la ville à participer à un débat sur l'égalité Hommes Femmes dans le milieu culturel, elle s'est rendue au Tetris, salle culturelle située dans le canton, où les Radicaux de Gauche du Havre sont candidats. **Antoine Siffert** a pris la parole au cours de cette manifestation.

A. Siffert, la Secrétaire d'Etat et H. Fernez

« Le service civique peut-il réduire la fracture sociale ? » Tel a été le thème débattu à Louviers le 13 février par une vingtaine de participants au café radical. **Géraldine Guilpain** en était l'invitée. Si le sujet est revenu sur le devant de la scène à l'issue des attentats de janvier 2015, la nécessité d'un service civique universel et obligatoire est défendue par les JRG depuis longtemps. Reste qu'il ne doit pas être une réponse aux attentats et que le sujet mérite un débat national que les Radicaux de gauche doivent promouvoir.

A l'initiative de **Kader Charni**, Conseiller municipal PRG de Lyon 7, une Conférence a été organisée à Lyon 7, en présence d'**Azedine Haffar**, président de la fédération PRG du Rhône, par Mme Latifa Ibn Ziaten, qui a tenu avec courage un discours ferme face à la barbarie intégriste. Son fils, Imad, avait été le premier militaire assassiné à Toulouse par Mohammed Merah le 11 mars 2012.
Son discours empreint d'une grande humanité, avec des recommandations aux parents sur l'éducation, le parcours scolaire et l'attachement aux valeurs de notre République, a bouleversé l'assistance.

L'Assemblée générale de la fédération de Seine-Saint-Denis a permis le 21 février le renouvellement du bureau fédéral : **Ahmed Laouedj**, **Jean-Pierre Fromont**, **Djamila Khelaf** sont président, secrétaire et trésorière cependant que **Abderrahim Hafidi**, **Lydia Hornn**, **Dieunor Excellent** et **Jean-Jacques Brient** sont vice-présidents et **Karim Amazouz**, **Mehdi Hafsi** et **Jean-Guy Audoux**, membres du Comité Directeur.

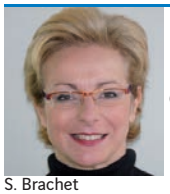

S. Brachet

Bienvenue à **Sylvie Brachet**, maire de Bergues, qui rejoint la fédération du Nord présidée par **Eric Rommel**.

Les Radicaux de la Haute Saône ont tenu leur assemblée générale le 14 février à Lure sous la présidence de **Hervé Eplé**.

Réunis le 28 février à Villeneuve lès Avignon, les radicaux gardois ont renouvelé leurs instances : **Michel Cegielski**, **Monique Novaretti** et **Rémy Vidal** ont été élus ou réélus président, trésorière et secrétaire.

Le n°277 d'Allier République revient sur les vœux du député de l'Allier, **Gérard Charasse** : plaidoyer pour une France moderne.

Carnet

Naissance

Bienvenue à Anouk chez nos amis **Jérôme** et **Marie Matuszewski-Bonnafil**, née le 17 février.

Décès

Nous avons appris avec peine le décès de notre ami **Armando Fuenzalida**. Militant aux jeunesses radicales chiliennes à 13 ans, il s'était réfugié en France après l'assassinat d'Allende et militait au PRG du Loiret.

Radical

Le Journal du Parti Radical de Gauche est une publication bimensuelle.

Directrice de la publication :
Marie-Louise **Padovani**

Rédaction :
Pascal **Cédan**, Samuel **Deguara,** Hadrien **Laurent**, Astrid **Morne**, Virginie **Rozière**, Sébastien **Zimmermann.**

Secrétaire de rédaction :
Cécile **Reichard**
13 rue Duroc -75007 Paris
Tél : 01 45 66 67 68
Fax : 01 45 66 47 93

Numéro de commission paritaire :
0515 P 11 286

Impression - Création :
Imprimerie RDSL
Saint Lubin de la Haye (28)

Crédit photos :
P1, 5, 14 Fotolia.com
P4 ©Ministère des Sports

ISSN : 12 55 - 63 27

Site internet : www.planeteradicale.org
Email : prg@prg.com.fr